



Paule Ballut, ancienne conseillère municipale

CE SONT LES SERVICES PUBLICS QUE DÉFENDENT LES PERSONNELS À L'EHPAD DE LA CHESNAYE À SURESNES

« L'immobilisme des autorités de la Chesnaye devient de plus en plus inquiétant voire

dangereux » alerte le syndicat CGT du personnel.

D'une part, ces salariés posent le problème d'un démantèlement programmé à la Chesnaye faisant partir du personnel de santé, et en le remplaçant, ou pas, par des contrats précaires.

D'autre part, « ce personnel vit une injustice jamais égalée dans cet établissement. Un autoritarisme, des décisions iniques et destructrices des tissus sociaux. Le tout sans aucune raison, ni remords » indique la CGT.

La combativité des salariés est intacte !

Le PCF dénonce, notamment, la pratique consistant à répondre aux justes revendications du personnel par l'insulte et le mépris de la Directrice, la façon de transformer les problèmes en problèmes de personnes alors qu'ils ont leurs origines dans le manque de moyens financiers.

Le 24 février dernier, les salariés ont mis la mairie devant ses responsabilités (l'EHPAD dépendant de la mairie : service public).

La Section du Parti Communiste de Suresnes et Saint-Cloud renouvelle son soutien au personnel ; la nécessité d'investissements aussi bien matériels et financiers pour répondre aux conditions de travail du personnel présent et à en embaucher, et ceci permettant de répondre aux besoins de nos aînés, âgés et malades, dans le cadre du service public.

Nos propositions :

- **Les salaires** des personnels devraient être revalorisés, selon une grille à définir avec les organisations syndicales.

- **Un ratio d'encadrement** doit être mis en place : un soignant pour un résident.

- **Un véritable statut des personnes aidantes** sera élaboré, avec une augmentation de l'indemnité et de la durée du congé. sera élaboré, avec une augmentation de l'indemnité et de la durée du congé.

- **Une « contribution solidarité » (CASA-ACT)** des actionnaires doit financer ces mesures, à hauteur de 2 % des dividendes perçus. Un plan d'investissement doit être initié pour la réalisation et la modernisation des EHPAD, de concert avec les résidents, les personnels, leurs représentants élus, les familles.

On doit créer sur trois ans 300 000 emplois en EHPAD et 100 000 aides à domicile. Un service public du grand âge doit être créé, et les EHPAD dépendant des groupes privés doivent être placés sous tutelle.

Les unités de soin de longue durée (USLD) doivent être renforcées. Un service national et territorialisé de l'aide à l'autonomie devrait garantir, pour les personnes vieillissantes ou en perte d'autonomie, l'égalité d'accès à une prise en charge à domicile de leur dépendance, ainsi qu'une aide à l'autonomie par des personnels qualifiés, formés et correctement rémunérés.

Ce n'est pas seulement la dignité humaine que nous défendons : c'est aussi un gigantesque bassin d'emplois !

Derrière le droit du sol

Il faut entendre ce moment de vérité. Ces mots crus qui sortent sans filtre, tout naturellement. Ce Jeudi là sur le plateau de LCI, **Bruno Retailleau est en train de justifier sa volonté de restreindre le droit du sol sur tout le territoire français.** Et il lâche : « À Mayotte, vous avez un exemple, sur un petit territoire, d'une société totalement déséquilibrée par les flux migratoires. **Or, ce sont des musulmans, ils sont noirs...** Voilà. » Voilà quoi ? **Voilà le problème ?** Pour le ministre de l'Intérieur, apparemment oui. **On croyait la République française indifférente à la couleur de peau et à la religion. On pensait que l'article 1er de la Constitution assurait « l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion ».** Il faut croire que pour le Vendéen, qui a été longtemps compagnon de route de Philippe de Villiers, cela n'est plus d'actualité dans le 101e département. Voire au-delà ?

Cette sortie scandaleuse n'a pas fait grand bruit. Ce qui ne laisse d'inquiéter sur le processus de banalisation des propos racistes. Et sur la stratégie, non moins inquiétante, du duo Retailleau-Darmanin, qui rêvent chacun d'Élysée en s'installant sans complexe sur les terres xénophobes du RN et dans les bottes trumpistes. Quitte à attiser la haine et à fouler aux pieds les valeurs républicaines.

Car il faut le rappeler. Les élucubrations de la droite et de son extrême sur le droit du sol relèvent de l'imposture. **Ces tristes sires se disent « patriotes » et « défenseurs » de la France éternelle. Mais de quelle France parlent-ils ? Celle que l'on connaît depuis la Révolution française, et même avant, n'a jamais trié les humains sur le seul droit du sang.** Le savent-ils seulement ? La notion de droit du sol (« jus soli ») apparaît en 1515. À cette époque, où seul le roi peut délivrer des « lettres de naturalité », tout résident né en France, y compris de parents étrangers, peut hériter. Le droit du sol sera conforté en 1789, puis consacré en 1889. Il s'agit, on le voit, de l'un des socles – justement – de notre identité nationale. Même le régime raciste et antisémite de Vichy n'est pas revenu dessus, malgré des tentatives. Que Marine Le Pen veuille sa suppression pure et simple en dit long

sur sa filiation politique. Et démontre que, derrière le décorum des drapeaux tricolores, le RN et tous ceux qui lui filent le train pataugent à contre-courant de l'histoire de leur propre pays.

Face à cette surenchère inconsidérée, François Bayrou, déjà coupable d'avoir repris à son compte le concept irrationnel de « submersion migratoire », aurait pu siffler la fin de la partie. Mais



« Et nos frères pourtant... »

Morts pour la France mais leurs enfants privés du droit du sol ?

l'opportuniste premier ministre, soucieux de ne pas s'aliéner les députés RN, a choisi au contraire d'ouvrir la boîte de Pandore en lançant, tel Nicolas Sarkozy en 2009, un « grand débat » sur le droit du sol et, au-delà, sur « l'identité nationale ». Une décision irresponsable. On le sait par avance : ce type de raout, dans un climat de montée des ultranationalistes, servira d'exutoire à l'extrême droite. Et ne peut que faire grandir le rejet et la méfiance dans l'imaginaire collectif, pour nourrir au final le vote xénophobe.

La responsabilité du gouvernement pourrait s'avérer funeste. Personne ne peut l'ignorer. **Derrière ce débat sur la remise en cause du droit du sol, dont Trump ou encore Meloni ont aussi fait leur priorité, se dissimule une vision ethnique de notre société,** porteuse d'un fantasme de pureté naturelle, où « le Français » ne pourrait être que blanc de peau et judéo-chrétien. **Le tout au détriment de notre conception politique fondée sur des valeurs universelles de droits. Face à ce choix crucial, le gouvernement doit, de toute urgence, arrêter de jouer avec le feu.**

Laurent Mouloud - L'HUMANITE



PCF DROME
Jean-Marc Durand

La fermeture de Vencorex n'émeut pas plus que cela le gouvernement ! Framatome en rupture d'approvisionnement !

MINE de SEL, VENCOREX : LE GOUVERNEMENT !

Par courrier du 21 février M. Bayrou, rejette la demande de nationalisation temporaire de l'entreprise Vencorex de Pont de Claix qui exploite la mine de sel de Hauterives pour le transformer en chlore utilisé dans des branches stratégiques de l'industrie nationale, en particulier Framatome Romans et ses 850 emplois.

Formulée par les organisations syndicales, politiques et d'élus nationaux et locaux, ce projet ne serait pas une solution sérieuse.

Un courrier qui comporte une série de contre-vérités démontrant que soit ce dossier n'a pas vraiment été étudié, soit que le gouvernement se range aux volontés des actionnaires de fermer des sites de production pour gonfler leur profit. De Macron à Ferracci jusqu'au premier ministre, la même rengaine...

Contrairement à ce qu'elle prétend, cette réponse repose sur un **rapport d'experts non indépendants** dont l'objectif est la liquidation du site de pont de Claix. Quant aux difficultés financières de longue date évoquées, cela démontre que les gouvernements précédents informés de la situation ont laissé faire jusqu'au redressement judiciaire.

L'estimation des pertes financières pour les prochaines années est réalisée "à la louche" et évaluée à partir de conditions de productions inchangées alors qu'une nationalisation donnerait précisément une perspective industrielle autre. Relancer l'entreprise c'est 300 M€, l'arrêter c'est plus de 1 Md€...

Puis c'est une suite d'improvisations tant sur le stock de carburant que l'achat de sel traité en Allemagne qui provient de Pologne laissant penser que la mine de Hauterives serait déjà hors service.

Les mensonges de la Direction d'Arkema sont repris. Il faut faire croire qu'il n'y aurait plus de sel disponible et qu'il n'y a pas d'autres solutions que de fermer ! Les mêmes arguments sont repris pour les autres produits stratégiques !

Pourquoi fermer une mine de sel à Hauterives dont l'exploitation a été organisée avec les services de l'Etat jusqu'en 2043 ?

- C'est un désastre écologique en prévision : effondrement de cavités avec des risques pour les villages avoisinants, écoulement de saumure. Et du chlore qui va circuler sur des centaines de km de routes alors que c'est normalement interdit et que par le « saumoduc », la saumure fait 70 km entre Hauterives et Pont de Claix sans émission de CO2 !

- C'est un désastre social. Déjà entre Vencorex et Arkema, plus de 500 emplois vont disparaître immédiatement. Puis 2000 sur le sillon rhodanien. Au total 6000 emplois sont en jeu !

C'est une casse et une perte de maîtrise industrielle et énergétique insensée ! La production du combustible des centrales électronucléaires est menacée. Déjà des salariés de Framatome vont passer en chômage partiel ! C'est le carburant de la fusée Ariane qui va manquer mettant en cause l'envoi de satellites européens (10 Md€ consacrés à cela par l'UE). C'est le carburant des missiles, donc notre défense nationale et de son indépendance qui sont menacées. Ce sont des savoir-faire considérables qui seront perdus !

Et ces politiques prétendent défendre leur pays ! Quelle duplicité ! Plus que jamais l'heure est à la mobilisation pour la nationalisation de VENCOREX. Toutes et tous dans l'action !

Mais qu'on se rassure, les dirigeants des groupes industriels concernés n'auront même pas à se soucier de la dépollution des sites, ils sont déjà en train de donner leurs consignes aux ingénieurs de la DREAL (1).

DREAL : Direction Régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

SERVICES PUBLICS : LES POSSIBILITES DE FINANCEMENT EXISTENT !

On nous serine qu'il n'y aurait « pas de sous » pour satisfaire les besoins, pourtant modestes, que revendiquent les salariés dans des secteurs aussi névralgiques que la petite enfance, les EPHAD, l'école ou encore la sécurité. On leur fait la leçon à longueur d'antenne : « Faites mieux avec moins ! » Mais la vérité, c'est que des dispositifs ruineux comme les crédits d'impôt consentis aux grandes entreprises transnationales ont asséché les recettes de l'État, tandis que les salariés, les retraités et les petites entreprises n'ont aucun moyen d'échapper à l'impôt.

Or l'impôt, c'est, ou du moins ce devrait être, le financement des services publics. Enseignement, santé, justice, sécurité, infrastructures, tout ce qui fait la vie des gens et notamment des plus

vulnérables. Les citoyens doivent dire leur mot sur la façon dont cet argent, le leur, produit par leur travail, est employé. Or, on vient de le voir avec l'affaire Berharram, des établissements scolaires privés sont financés jusqu'à 70% par nos impôts, et au nom de l'autonomie pédagogique dissimulent des dérives scandaleuses. Pire encore, ces entreprises qui délocalisent en Inde, en Chine ou au Brésil après avoir engrangés des milliards censés 'ruisseler' sur l'emploi en France.

Cela n'empêche pas le sinistre Bardella, patron du Rassemblement National, de s'agenouiller devant les grands patrons qui « sont debout avant leurs salariés. » Il est vrai que ce type n'a jamais travaillé.

Rappel : immeubles concernés par la réhabilitation des cités jardins:

Aussitôt alertés, les communistes ont interrogé les appels d'offre lancés par Hauts

de Seine Habitat aux entreprises et découvert que 21 Immeubles sont concernés.

La liste des immeubles concernés est la suivante :

- Boulevard Aristde Briand Numéros 18 16 14 15 13 11 6 4 2 5 3 1
- Rue des gros Buissons numéros 1
- Boulevard Edouard Vaillant numéros 1
- Avenue Alexandre Maistrasse Numéros 16 18 20
- Place Stalingrad Numéros 2 4
- Avenue Léon Bourgeois numéros 5 3

Concernant ces deux immeubles, nous constatons avec stupeur que tous les logements seraient mis en vente'.

Chacun peut constater que ces deux bâtiments donnent sur le square Léon Bourgeois



Prenez contact avec nous
pcf.suresnes@wanadoo.fr

Avec le PCF je passe à l'action !



J'adhère au Parti Communiste Français



Je souhaite recevoir l'Éveil numérique



**Je souhaite recevoir les informations
générales du PCF**

Nom : Prénom :

Adresse :

Courriel : Tél. :

À retourner : PCF Espace Pagès 42 bis rue de Verdun 92150 Suresnes

Tél : 06 44 74 40 87

Courriel : pcf.suresnes@wanadoo.fr ou PCFSuresnes@gmail.com



Pour
accéder au
blog de la
section du
PCF
utiliser ce
QR CODE